



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 (REACH)

Produit : BARBOTINE BECK ROUGE – SÉRIE CO240

Références couvertes : CO240 (équivalent FA240)

Date de révision : 20/02/2026

1. Identification

Utilisation : Coulage céramique (barbotine).
RAOULT Fils – 14330 LE MOLAY-LITTRY – France
Téléphone : +33 6 01 08 45 51
Email : contact@raoult-beck.fr
Urgence : ORFILA +33 (0)1 45 42 59 59

2. Identification des dangers

Non classé dangereux selon CLP (CE) 1272/2008.
Peut générer des poussières respirables contenant de la silice cristalline après séchage.

3. Composition

Suspension aqueuse d'argiles naturelles rouges (~40–50 % eau).
Teneur en dioxyde de silicium (SiO₂) : > 70 % sur matière sèche.
Coloration rouge naturelle (aucun pigment ajouté).
Présence de quartz (silice cristalline).

4. Premiers secours

Inhalation : Mettre à l'air frais.
Contact yeux : Rincer abondamment à l'eau claire.
Contact peau : Laver à l'eau.
Ingestion : Rincer la bouche.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Produit non inflammable. Moyens d'extinction adaptés à l'environnement.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Ramassage mécanique ou absorption. Éviter formation de poussières après séchage.

7. Manipulation et stockage

Stocker à l'abri du gel. Maintenir le produit en suspension par agitation si nécessaire.

8. Contrôle de l'exposition

VLEP silice cristalline respirable : 0,1 mg/m³ (8h). Risque uniquement après séchage.

9. Propriétés physiques

Forme : Suspension liquide (barbotine) | Couleur : Rouge naturel | Densité : ~1,5 t/m³.

10. Stabilité et réactivité

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

11. Informations toxicologiques

Risque lié à l'inhalation prolongée de poussières minérales contenant silice cristalline après séchage.

12. Informations écologiques

Produit minéral inerte. Pas de toxicité aquatique connue.

13. Considérations relatives à l'élimination

Déchet non dangereux. Code CED : 01 04 08.

14. Informations relatives au transport

Non soumis aux réglementations ADR / IMDG / IATA.

15. Informations réglementaires

Conforme REACH (CE 1907/2006) et CLP (CE 1272/2008).

16. Autres informations

Document applicable aux références mentionnées. Révision annuelle recommandée.

SAFETY DATA SHEET (English Translation)

Content equivalent to the French version above, compliant with EU Regulation 2020/878.